

Avis de constitution

SOCIETE « NOURR SERVICE PLUS-COMMUNICATION » en abrégé « NSPC »

Siège Abidjan Abobo PK18 Bois Sec, lot : 1362 , ilot
: 121, Lot 1362, Ilot 121

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Jan 2024, et enregistrés au Plateau le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOURR SERVICE PLUS-COMMUNICATION » en abrégé « NSPC »

Objet : -ECHANGE DE DEVISES
-TRANSFERT D'ARGENT
-TRANSPORT
-COMMERCE GENERAL
-DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo PK18 Bois Sec, lot : 1362 , ilot
: 121, Lot 1362, Ilot 121

Dirigeant(s) M OUATTARA NANGALOUROU SEYDOU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01571 du 22/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10174/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

